

INTERVENTION DE LA FRANCE
Session 'Review CDD13 Décisions Eau et Assainissement'
Renforcement du monitoring et du reporting
Mardi, 13 mai 2008 session 3

- La France s'associe pleinement aux déclarations de la présidence slovène de l'Union européenne concernant les questions de suivi et d'évaluation.
- Nous avons effectivement besoin de renforcer nos efforts afin de disposer d'une réelle connaissance des situations actuelles en matière d'eau et d'assainissement ce qui requiert des processus de collecte et de diffusion de données et d'informations plus fiables ;
- La France, lors de la 13^{ème} Commission de Développement Durable axée sur l'Eau et l'assainissement, en 2005, s'est engagée à soutenir un certain nombre d'actions visant à renforcer ces mécanismes relatifs à l'observation dans le secteur de l'eau ;
- Outre son soutien au Conseil Mondial de l'Eau pour la réalisation d'un état des lieux sur l'articulation entre les différents systèmes de suivi et évaluation existants, sa participation au Joint Monitoring Programme et à l'appui à la mise en place d'un mécanisme régional de suivi et d'évaluation en Afrique, la France s'est particulièrement engagée dans le développement d'un système d'information régional sur l'eau en Méditerranée ;
- Dans une région où les questions de sécheresse et de désertification sont cruciales, où des premières évaluations nous montrent l'impact économique, social et environnemental de ce types d'épisodes pour l'avenir des pays, la mise en commun de ressources dédiées à la connaissance, à l'échange d'expériences et à l'analyse prospective semble plus que nécessaire.
- Les impacts du changement climatique renforcent la nécessité de mettre en place des mesures adaptées à la limitation des ressources disponibles et aux demandes croissantes des usagers d'un certain nombre de pays. Par conséquent, disposer d'une vision claire et partagée des enjeux et des besoins fondée sur un instrument de suivi et d'évaluation constitue une mesure prioritaire.
- Forte de son expérience partagée avec la Commission européenne, l'Espagne et l'Italie au travers du système Euro- méditerranéen d'information sur le Savoir - Faire dans le domaine de l'Eau (SEMIDE), la France a soutenu l'étude de faisabilité d'un mécanisme régional méditerranéen et compte tenu de son engagement auprès de nombreux autres acteurs de l'eau dans la région, suggère d'aller de l'avant, notamment en saisissant l'opportunité de la dynamique politique portée par les ministres en charge de l'eau en Méditerranée.
- Les engagements pris par la France dans ce domaine à la CDD13 sont donc sur la bonne voie, mais ne constituent encore que quelques pierres à l'édifice dont chacun d'entre nous doit poursuivre la construction.